

DEMANDE DE DEROGATION AU CARACTERE PUBLIC DE LA SOUTENANCE DOCTORAT (HUIS-CLOS)

*Article 19 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat : « la soutenance est publique sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par le chef d'établissement si le sujet de la thèse présente un caractère de confidentialité avéré. »

1. DEMANDE

Je soussigné (e), **Mme/M.**

Directrice/eur de thèse de **Mme/M.**

Ecole doctorale :

Sollicite, de Madame la Présidente de l'Université Paris Diderot - Paris 7 une dérogation au caractère public de la soutenance de doctorat, pour une thèse présentant un caractère confidentiel.

Titre de la thèse :

.....
.....

Motif(s) de la demande :

.....
.....
.....

La date de soutenance est le : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

J'ai connaissance que la soutenance ne pourra avoir lieu à huis-clos que sous réserve de l'accord préalable de confidentialité. Je suis également informé que la soutenance de doctorat à huis-clos fera l'objet de restriction sur la diffusion de la thèse.

La durée de confidentialité demandée est de :

2. SIGNATURES

A....., le

Signature du doctorant :

Signature du Directeur de thèse :

Avis du directeur de l'école doctorale	Avis de la Présidente de l'Université
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <i>Signature :</i>	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <i>Signature :</i>